L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 9 MAI 1888. 61me Année

Dufour & Denoux,
Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 9 MAI 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Offres et Locations, etc., qui se soldent au prix fixé de 10 cts la ligne, voir la 8e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Stephen J. Derbès—Au No 268 rue Tchoupitoulas — Une machine Amos, un bateau à vis, deux ascenseurs, un fusil, une montre en or, une chaîne en or, un buggy.

Le mouvement industriel au Sud.

Rien d'intéressant à étudier comme le mouvement qui entraîne, invincible ment, le Sud dans la voie des industries manufacturières, sans abandonner, toutefois, ses ressources agricoles, qui resteront, toujours, le fondement de sa grandeur et de sa prospérité. Nous devons ajouter que l'on s'en occupe beaucoup plus au Nord qu'ici, et c'est dans les journaux et revues de cette section que nous puisons presque tous les renseignements que nous donnons plus bas.

C'est à Augusta qu'a commencé le mouvement, mais il a été, d'abord, assez peu apprécié; bien qu'il fût dirigé par d'habiles mains, on doutait du succès. Ce ne fut que quelques années après, que l'on en comprit toute la grandeur et toutes les heureuses conséquences. Les premiers capitaux furent recueillis avec difficulté, mais, comme ils donnaient de bons dividendes, l'argent afflua bientôt. On arriva à cette conviction que l'on gagnait plus à filer et à tisser le coton qu'à le produire. Sur dix fabriques qui s'élèvèrent, neuf firent de bonnes affaires. Il y eut, pendant les quatre ou cinq dernières années, une lutte à qui trouverait le plus de fonds et établirait le plus de filatures. Toutes les industries ont, maintenant, leurs promoteurs, et il y a, partout, des comités, pour fonder des manufactures, construire des chemins de fer, ouvrir des mines et se jeter dans des entreprises, en vue de transformer, par la fabrique, les ressources naturelles du pays et en fournir, avec abondance, tous les marchés. On peut dire que le Sud est, à cette heure, dévoré de la fièvre industrielle. Ce sont, de tous les côtés, des comités qui font des études, dressent des plans, forment des projets, vont frapper à la porte des capitalistes et fondent des manufactures et des usines. L'Alabama, la Floride, la Georgie, les Etats du Golfe et de l'Atlantique sont lancés dans le mouvement.

Dans l'Alabama, on ne s'occupe que de chemins de fer, de hauts fourneaux, de fonderies, de fabriques de poêles, d'ateliers de construction de wagons et de voitures de toute sortes. Dans l'Arkansas, on voit pulluler les nouvelles lignes ferrées, les scieries, les briqueteries, les fabriques de conserves, les travaux miniers. En Floride, ce sont, surtout, les chemins de fer qui attirent l'attention. A trois douze mois, il se construira, dans cet Etat, nous ne savons combien d'hôtels de premier ordre, pour recevoir, principalement, les visiteurs, en hiver. On parle d'une filature de la soie et de l'établissement d'énormes scieries.

Mais c'est en Georgie qu'il faut aller pour comprendre toute la rapidité du travail qui se fait dans le Sud. On agrandit, partout, les filatures existantes, et l'on en élève où l'on en projette de nouvelles. A Augusta, où les fabriques abondent, on fait dans toutes des améliorations et des additions. Il en est de même à Athènes.

Dans la Caroline du Nord, même activité fébrile; on fonde, on agrandit des fabriques à Burlington, à Charlotte, à Davidson College, à Old Fort, à Wellsboro, à Shelby.

Dans le Mississippi, c'est Wesson qui marche en avant et ajoute la filature de la laine à celle du coton. Tout l'immense édifice est muni des machines les plus perfectionnées et éclairé à la lumière électrique.

La Caroline du Sud, un peu en arrière, rattrape, rapidement, le terrain perdu. Sur dix ou douze points différents, il s'agit de l'érection de fabriques, de nouvelles entreprises.

Il en est de même du Tennessee, chez lequel l'activité ne date pas d'aujourd'hui. Il marche dans la même voie que l'Alabama, au nord duquel il est situé et dont les montagnes de minerais, prenant en dépens de lui leur origine, le traversent de part en part, du nord-est au sud-ouest? N'a-t-il pas, lui aussi, as "Cité de fer" Iron City, son Sheffield, son South Pittsburgh, où commencent à se multiplier, à prospérer les établissements industriels? Ne voyons-nous pas, à Athènes, à Bluff City et dans trois ou quatre centres de population, s'élever de nouvelles fabriques ou s'agrandir les anciennes?

Fait digne de remarque: Les populations du Sud ont commencé leur industrie cotonnière dans des conditions modestes; elles se sont, d'abord, bornées à la confection des étoffes communes; elles y ont manifesté de merveilleuses aptitudes; elles y ont fait de grands progrès et obtenu d'étonnants succès. Aussi songent-elles à perfectionner leur outillage et à fabriquer des cotonnades de qualité supérieure. C'est de ce côté qu'elles dirigent leurs attentions et leurs efforts; elles savent qu'en agissant ainsi, elles s'ouvrent de plus vastes marchés et se préparent de plus beaux bénéfices.

Il y a une branche de la spéculation industrielle, dans laquelle elles marchent plus sûrement que le Nord et ne commettent pas les mêmes fautes, parce que, venant après lui, elles profitent des leçons de l'expérience.

Dans l'enfance des chemins de fer, le Nord a été pris d'une véritable fièvre qui l'a fait tomber dans bien des imprudences, d'où sont résultés de nombreux désastres. Chaque comté, chaque ville, voulait avoir sa ligne; c'était à qui donnerait le plus de garanties légales aux spéculateurs, aux entrepreneurs. Tout le monde sait à quoi ont abouti ces enthousiasmes, très louables, mais passablement irréfléchis. A peine les chemins de fer étaient-ils construits, souvent, même, pendant leur construction, la propriété se changeait de main, deux ou trois fois, avant d'être assise sur des bases solides, inébranlables. Combien d'actionnaires ont perdu l'argent qu'ils avaient avancé! On les compte par dizaines, par centaines de mille. Qu'arrivait-il? les villes, les comtés qui s'étaient engagés, étaient obligés de parfaire la somme; sans quoi, ils couraient risque de voir leurs rêves s'évanouir en fumée et leurs lignes, commencées à si grands frais, rester inachevées.

Le Sud a su éviter ces maladresses; il va plus lentement, peut-être, en besogne, mais il va plus sûrement, et nous pouvons prédire, sans crainte d'être démentie par les faits, qu'il ira aussi loin que ses devanciers, s'il ne réussit pas à les dépasser.

Nous tenions à mettre sous les yeux du lecteur ces faits, non pas tels que nous les rêvons, dans notre imagination d'hommes du Sud, mais tels que nous les relevons dans les journaux du Nord, qui les constatent avec un sentiment de sympathie qui n'est pas tout-à-fait exempt d'inquiétude.

Voici d'autres faits qui ne sont pas moins éloquents. Nous voyons dans une Revue industrielle du Nord que, dans le courant d'avril, il y a eu, dans la Caroline du Nord, 13 entreprises nouvelles en cours d'exécution ou en projet; dans la Caroline du Sud, 10; dans la Georgie, 14; dans la Floride, 3; dans l'Alabama, 5; dans le Mississippi, 3; dans le Tennessee, 5; dans le Texas, 4. Dans ce dernier Etat, nous remarquons un projet d'établissement de fabrique de lainage—une nouveauté dans le Sud, car on ne trouve rien de semblable qu'à Wesson, Mississippi.

Nous ne pouvons mieux terminer qu'en parlant de la Louisiane, qui a, enfin, l'air de vouloir se lancer, à son tour, dans la voie industrielle. Nous parlions, dernièrement, des efforts que l'on tente, à Ruston, pour y fonder quelques entreprises, et des agrandissements qui ont lieu à la filature Maginnis, de la Nouvelle-Orléans, etc.

Voici qui est mieux encore. Il s'agit d'établir, ici, une ou deux grandes filatures, l'une pour y confectionner des cotonnades ordinaires; l'autre pour y fabriquer des coutils satinés, des lainages de fantaisie et des couvertures. La première ferait marcher 40,000 broches; la seconde, 250 métiers. A peine si nous osons donner le chiffre du capital attribué à la Compagnie que l'on projette de former: $2,000,000. Pourquoi donc pas? Le succès n'est-il pas certain et les bénéfices ne doivent-ils pas dépasser toutes les espérances? Si les autres Etats, moins bien situés que nous, sous tous les rapports, ont si bien réussi, pour quelle raison échouerions-nous?

Le Manalin du Dr Hartman qui s'est distribué à la Nouvelle-Orléans, en bouteilles comme échantillon, doit se prendre de cinq à dix gouttes, au seul heure après chaque repas, et dans des cas extrêmes de constipation ou d'état billieux. La dose peut être graduellement augmentée à une cuillerée à thé ou plus. Chaque bouteille-échantillon contient soixante-seize doses. Le prix du Manalin dans toutes les pharmacies est d'une piastre la bouteille; et dans chacune de celles-ci il y a 1152 doses. Au taux de 25 cts une boîte de pilules, la bouteille vaudrait $47. Pour l'état billieux et la constipation, le Dr Hartman ne prescrit rien autre que ce remède infaillible.

LOUISIANE.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 5 mai:

Les craintes que nous manifestions dans notre dernier numéro au sujet de notre bayou et de ses levées n'étaient, hélas! que trop fondées.

Dans la nuit du samedi au dimanche derniers, vers les 8 heures, une brèche se produisait à quatre milles en aval de Thibodaux, sur la rive droite du bayou; à quelques arpents du pont du chemin de fer, à l'endroit connu sous le nom de Lafourche Crossing.

La crevasse, comme nous l'appelons ici, s'est déclarée sur une propriété appartenant à M. J. Lefort et située en face des deux maisons habitées, l'une par M. Maibrough et l'autre par M. Drozin Toups.

A l'heure actuelle, elle mesure environ 90 pieds et ne semble pas devoir s'élargir. La chute est de 8 pieds et au-dessus.

L'eau se rend directement en arrière des habitations, dans les cyprières et les bas fonds qu'elle remplit. On l'aperçoit revenant lentement et inondant les terres cultivées.

A 7 milles plus bas que Lafourche Crossing derrière la résidence du Dr. John Gazzo, elle se fait voir gagnant tous les jours du terrain.

Le chemin public n'est couvert par l'eau que sur un espace d'environ 10 arpents. A chaque extrémité on a construit une digue.

Le settlement connu sous le nom de l'Eau Bleue est sous l'eau, comme aussi une partie de ce que nous appelons le bas Terrebonne.

Cette calamité va surtout affecter un grand nombre de petits fermiers qui étaient à la veille de faire leur première récolte de l'année: celle des pommes de terre et des oignons. Si ce n'est la ruine, ce sera la gêne pour de longs jours. La récolte perdue, la basse-cour et le jardin détruits, un labeur de plusieurs mois, et sur lequel on avait fondé tant d'espérances, rendu infructueux; et le fisc qui ne fait pas grâce d'un sou à ceux que la fortune éprouve si cruellement; n'est-ce pas de quoi bénir la Providence.

Et dire que tous les ans la même chose arrive, dans cette vallée de Lafourche. Si, pourtant, l'on voulait dépenser à protéger nos intérêts matériels la dixième partie de l'énergie que l'on emploie dans de stériles luttes politiques, les choses iraient un peu mieux.

—L'inondation qui afflige une partie de notre paroisse, oblige nos fermiers à récolter immédiatement leurs pommes de terre et leurs oignons. Sans doute il ont été préférable de ne faire cette récolte que dans quelques jours, mais la cruelle nécessité est là.

Quoiqu'il en soit, on trouve facilement à écouler ces produits peut-être trop précoces. Le cultivateur y perd, mais se console en disant qu'il aurait pu perdre davantage. Chacun se hâte et expédie à la Nouvelle-Orléans et aux environs les différents produits de son champs, que l'eau menace d'envahir.

—Jeudi dernier, a eu lieu le mariage de M. Philippe Legendre et de Mlle Carmélite Rosenzuol.

La bénédiction nuptiale a été donnée en l'église St-Joseph, au milieu d'une foule d'amis venus pour la circonstance et qui font les vœux les plus sincères pour le bonheur des nouveaux époux.

—Une cérémonie religieuse, très fêtée à Thibodaux est la fête de Ste-Valerie, qui, cette année tombait samedi dernier.

Par extraordinaire, la journée a été magnifique et s'est prêtée on ne peut mieux aux préparatifs et aux exercices du jour.

Toutes les congrégations et les sociétés religieuses étaient sous les armes: beaucoup de fleurs; l'encens, les chants la pompe du service divin et la procession qui suivit avaient quelque chose de grandiose, de touchant et qui allait droit au cœur des fidèles.

Le chancelier du diocèse, le Rév. Chassé, était venu de la Nouvelle-Orléans et adressa quelques paroles aux ouailles du père Ménard.

On a beau être indifférent ou sceptique, il y a toujours quelque chose qui s'agite et qui vibre dans le cœur de ceux qui sont témoins de ces solennités qui rappellent les jours passés: ceux où l'on était croyant, ceux où l'on faisait partie de la troupe des thuriféraires, habillés de la robe rouge et du surplis, que les soins d'une mère avaient préparés pour l'occasion.

—Nous avons, avec chagrin, appris la mort du Rév. Père Gouellaz, décédé, vers la fin de la semaine dernière, au Point Breaux, dont il était le pasteur. Le Père Gouellaz a été jadis le curé de Houma, où il a laissé d'excellents souvenirs dans la population respectable de Terrebonne.

—Mme Arthur F. Knobloch, née Amélie Thibodaux, est décédée, le jeudi, 3 mai, 1888, à 9:30 heures, à Thibodaux, à l'âge de 49 ans. Les funérailles ont eu lieu, vendredi, en l'église St-Joseph, à 5 1/2 heures du soir.

Depuis de longues années, la santé de Mme Arthur F. Knobloch était chancelante et inspirait les craintes et les soins les plus vifs à tout son entourage.

Mme Knobloch fut bonne épouse et bonne mère. La sympathie de toute la communauté a accompagné ses restes jusqu'à leur dernière demeure, où ils reposent maintenant en paix.

Le *Commercial*, Lac Charles, paroisse Calcasieu, du 5 mai:

Encore une excursion qui va devoir une excellente réclame pour notre ville. Elle part de Washington, prend des voyageurs aux points intermédiaires, et s'arrête à Lac Charles. On compte sur la vente de près de mille personnes. Nos compagnies de pompiers, précédées d'un corps de musiciens, iront les recevoir à la gare. Un bateau à vapeur se tiendra prêt à les recevoir à bord, et leur fera faire une excursion sur le lac.

L'Abécédaire, Lafayette, paroisse Lafayette, du 5 mai:

Notre association de construction et d'emprunt est partie sur un bon pied. Elle espère avoir, à sa disposition, au prochain meeting, de quoi prêter de $700 à $800.

Nous espérons donc que les particuliers qui désirent avoir un chez soi en toute propriété, profiteront de l'occasion. Le Bureau des directeurs demande seulement, de la part, des emprunteurs, une garantie convenable sous la forme d'un terrain, par exemple.

L'emprunteur n'est pas obligé de payer ses actions en plein, attendu que les paiements successifs qu'il doit opérer et les dividendes qu'il doit toucher, suffiront, presque toujours, à payer l'obligation.

—Le temps a été superbe durant la semaine qui vient de s'écouler; la température était un peu fraîche, mais agréable; malheureusement, les récoltes en ont peu profité.

Le *Sugar Planter*, Port Allen, paroisse West Baton Rouge, du 5 mai:

D'après les informations que nous avons reçues des différentes parties de la paroisse, nos récoltes, quoique souffrantes par suite du manque d'eau, sont, cependant, en général, en bon état, et ne laissent pas beaucoup à désirer. Il ne leur faudrait qu'une pluie qui pénètre la terre, suivie d'un temps favorable, pour prendre un magnifique aspect et nous assurer un très abondant rendement.

—Maintenant que l'excitation des élections s'est apaisée, nous engageons fortement notre population à s'occuper de ses intérêts matériels, qui sont les vrais: de l'émancipation, de la variété des cultures, de l'amélioration de notre système d'écoles, etc.

C'est vers ces différents objets que doivent tendre nos efforts.

Le *Banner*, New Road, paroisse Pointe Coupée, du 5 mai:

Dimanche soir, nous avons eu une pluie qui a fait un bien considérable, mais il nous en faut davantage. Dans certaine endroits, le sol est par trop dur et très difficile à travailler.

Trois cents "convicts" sont arrivés ici, le 30 avril, sous la conduite du capt. Lessasier, et ont commencé à travailler à la levée Church, qui part de la résidence de M. R. Provosty et va jusqu'aux bâtisses Van Wickle, l'Eglise, Phil Swire, F. L. Jewell et L. Pourciau. Les travaux marchent rapidement.

—La propriété Bouvard, en face de Bayou Sara, propriété de J. F. Irvine, va être mise en culture. On compte y faire de superbes récoltes.

Les sommités médicales recommandent la Salsaparille d'Ayer, comme le meilleur remède connu pour purifier le sang.

Chasser l'enrumé.—Lorsque la maladie s'attaque aux reins ou à la vessie, il est difficile de la combattre, car ces organes sont plus délicats à traiter que les autres. Il faut agir promptement dès que l'on s'aperçoit de leur inactivité, et cela, en prenant du Hostetter Stomach Bitters, qui entr'autres qualités possède celle d'un excellent diurétique. Il stimule comme l'on devrait à chaque nature; jamais ne dépasse-t-il les bornes. Il fortifie; mais n'irrite jamais. La maladie de Bright, le diabète, le catarrhe de la vessie et d'autres maladies se guérissent par cet amer si on les traite dès leurs débuts. Il est également excellent pour les fièvres, la constipation, la dyspepsie.

Ce qu'il faut faire pour acquérir des forces et de l'embonpoint.—Prenez du Emulsion de Scott avec hypophosphites après chaque repas: elle est aussi agréable au goût que le lait et se digère facilement. La rapidité avec laquelle les plus délicats en éprouvent du bien est prodigieuse. Buvez-en et faites-vous peser ensuite. Comme remède pour la consomption, les maux de gorge, les bronchites, cette émulsion n'a pas d'égale. Lisez ce qui suit: J'ai prescrit de l'Emulsion de Scott à un enfant de huit mois avec un excellent résultat. En peu de temps il avait gagné quatre livres.—THO. PAIN, M. D., Alabama

Nouvelles diverses de France.

Les journaux de Paris, du 23 avril, nous apprennent que "l'inspection trimestrielle de la 28e brigade d'infanterie à laquelle procède en ce moment à Belfort M. le général Keiser est l'occasion de manœuvres fort intéressantes.

"Sans parler des exercices d'embarquement qui ont lieu chaque plusieurs soirs à la voie ferrée du fort des Bâtres, éclairée à la lumière oxhydrique, nous pouvons signaler une manœuvre de mobilisation qui a eu lieu jeudi, à une heure du matin.

"Deux coups de canon tirés du Château inattaquait sur pied, à l'improviste, au milieu de la nuit, les 35e et 42e régiments d'infanterie. Les hommes de deux compagnies, désignées immédiatement, s'équipaient comme en temps de campagne, simulaient une marche militaire et débouchaient peu après sur le champ de manœuvres où les attendait le général inspecteur.

"L'expérience a parfaitement réussi et M. le général Keiser, qui l'avait suivie dans tous ses détails, en a exprimé sa satisfaction aux officiers commandant les troupes qui y avaient pris part."

Extrait du compte-rendu de la séance du 23 avril, de l'Académie des sciences, de Paris:

M. Hénocque a imaginé un procédé commode pour mesurer l'activité de réduction de l'hémoglobine du sang. Il a fait à l'aide de ce procédé, en collaboration avec M. Bandouin, un très grand nombre de recherches chez des malades atteints de fièvre typhoïde. Il a observé que l'hémoglobine diminue du quatrième au huitième jour de la maladie, au même temps que la durée de la réduction va augmentant. L'élévation de la température du corps s'accompagne d'une diminution de l'hémoglobine et d'un ralentissement dans l'activité de la réduction. Il y a là un nouvel élément d'appréciation de la gravité ou de l'intensité de l'affection.

—M. Debérain présente une note de M. Magnenne sur un sucre spécial fourni par un arbre des régions tropicales, l'afocatier. Dans le noyau du fruit existe une matière sucrée, décrite il y a quatre ans par MM. Muntz et Marcano; c'est la persélite. Ces auteurs avaient donné la formule chimique de ce corps, mais n'avaient pu déterminer son poids atomique. M. Magnenne a complété leur travail et a étudié en même temps les combinaisons de cette substance sur divers corps chimiques.

—M. Mascart présente un travail de M. Germain sur les moyens d'établir une communication téléphonique entre un train en marche et deux gares voisines. Les deux stations étant reliées par un fil télégraphique supplémentaire, le circuit est fermé par les rails mêmes du chemin de fer. Dans ces conditions, un téléphone placé dans un train lancé sur ces rails permettrait de communiquer avec les deux stations.

La Chambre des Communes d'Angleterre a décidé de maintenir les nouveaux droits sur les vins français en bouteille.

On lit, dans le *Morbihannais*:

"M. le ministre de la marine et des colonies a, par décision du 12 avril, interdit d'introduire, à l'avenir, des huîtres portugaises dans le bassin du Morbihan.

"Cette décision a été provoquée par les pétitions d'un grand nombre d'ostréiculteurs et elle répond aux vœux formulés par le conseil général."

Le 272e anniversaire de la mort de Miguel Cervantes a été célébré, le 23 avril, à Paris, par la Société d'alliance latine l'Alouette, dans son dîner présidé, cette fois, par M. Ruiz Zorrilla.

Au dessert, M. Edmond Thiaudière, directeur de l'Alouette, a souhaité la bienvenue à M. Zorrilla; celui-ci, dans un discours consacré à justifier son rôle politique, a conseillé à tous les républicains français de s'unir pour le salut de la République.

Le correspondant de Lille du *Temps*, écrit, à ce journal:

"Vous avez raconté l'accident survenu dans les derniers jours de février dernier à la citadelle de Lille: un soldat, Carré, avait blessé involontairement pendant une manœuvre un de ses camarades, et le capitaine Fonbian, témoin de l'accident, avait succombé à la rupture d'un anévrisme.

"Là ne devaient pas se borner les conséquences de la maladresse de Carré. Traduit devant le conseil de guerre, le soldat fut acquitté; sa mère a été tellement impressionnée en recevant la nouvelle de cette absolution qu'elle est morte sur le coup."

Dans sa dernière assemblée générale, le conseil d'Etat a procédé à l'examen d'un projet de décret portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 1er décembre 1887, qui exonère de l'impôt foncier les terrains nouvellement plantés en vigne dans les départements ravagés par le phylloxéra.

Cette loi s'applique aux terrains plantés ou replantés en vignes âgées de moins de quatre ans lors de la promulgation de la loi. Ils ne seront soumis à l'impôt que lorsque les vignes auront dépassé la quatrième année. Le projet de décret détermine la procédure à suivre en ce qui concerne les déclarations à faire par les intéressés. Il prévoit notamment les cas nombreux où un domaine à dégrever se trouvera exploité à la fois en vigne et en d'autres natures de culture. Il y aura, dans ce cas, à proportionner le dégrèvement à la part que la vigne représente dans le revenu cadastral. Le projet de décret tend à instituer au chef-lieu du département un comité technique qui examinera les réclamations.

L'Association des médecins de la Seine, fondée par Orfila en 1833 pour venir en aide aux membres malheureux de la profession médicale, a tenu tout dernièrement, sa cinquante-cinquième assemblée annuelle, sous la présidence de M. Bronardel. M. Henri Barth, secrétaire général adjoint, a donné lecture du compte rendu du dernier exercice. Les recettes de l'année ont atteint le chiffre de 67,640 francs, dont 17,902 fournis par les cotisations, 18,400 environ par les dons et legs, et le reste par le revenu des fonds placés. Avec ces ressources, l'Association a secouru trois sociétaires, cinquante cinq veuves ou familles de sociétaires, enfin, vingt-deux autres personnes appartenant au corps médical de Paris et du département. Les secours distribués se sont élevés à près de 40,000 francs, dépassant de 20 0[0 la moyenne des cinq dernières années. Une somme de 23,920 francs a été portée au fonds de réserve. L'avoir total de l'association dépasse actuellement un million; les sociétaires sont au nombre de huit cent cinquante.

Cet été réélu: président, M. Brouardel; vice-présidents, MM. Blanche et Guyon.

Dans sa dernière séance, la commission des théâtres, réunie à la préfecture de police, s'est occupée de l'Opéra et du Conservatoire.

En ce qui concerne l'Opéra, elle a décidé que des modifications seront apportées au rez-de-chaussée: ainsi, de nouveaux chemins devront être établis aux fauteuils d'orchestre et au parterre, au besoin au moyen de la suppression de baignoires. Aux stalles d'amphithéâtre, les passages actuels seront élargis et il en créera de nouveaux. Un passage central sera établi au quatrième amphithéâtre. En outre, des cheminées d'aération seront construites au dessus de la scène; un rideau de fer plein sera établi et tous les décors seront rendus ininflammables.

Pour le Conservatoire, des dégagements nouveaux seront ouverts dans l'intérieur de la salle et de nouvelles sorties seront créées sur la rue du Conservatoire et sur la rue Sainte-Cécile.

La ville de Paris a loué au ministère du commerce, pour l'année 1889 et au prix de 9,000 fr., l'emplacement occupé par le Jardin de Paris, aux Champs-Elysées, pour y installer une section de l'exposition de l'agriculture.

On sait que le conseil municipal avait décidé, à la fin de décembre dernier, que la location du Jardin de Paris aurait lieu par voie d'adjudication, sur une mise à prix qui n'aurait pas été moindre de 25,000 fr.

La convention intervenue supprime en réalité à la Ville une recette de plus de 20,000 fr., en même temps qu'elle enlève à l'Assistance publique une redevance d'une somme de 30,000 fr.

A maintes reprises, les Conseils généraux, les sociétés d'horticulture, etc., se sont faits l'écho de plaintes basées tant sur la cherté relative des jus de tabacs que sur le peu de facilités accordées au public dans la campagne pour se procurer ces matières dont on connaît la grande efficacité pour la destruction des insectes nuisibles à la végétation et le traitement de certaines maladies de bestiaux.

La crainte de tentatives de fraude ayant, jusqu'ici, été le principal obstacle à ce qu'il fut donné satisfaction aux réclamations soulevées, l'administration a fait rechercher s'il ne serait pas possible de mélanger aux jus une substance inoffensive susceptible de les rendre impropres à la préparation des tabacs factices. A la suite d'essais, il a été reconnu que le gomme de Norvège mélangé aux jus dans la proportion de 1 0[0 satisfaisait à cette double condition.

Dans cette situation, M. le ministre des finances, par décision du 2 mars dernier, a arrêté, pour la vente des jus de tabacs, de nouvelles dispositions d'ordre desquelles on peut se procurer des jus, soit directement dans les manufactures de tabacs, soit par l'intermédiaire des entrepôts de tabacs fabriqués.

Les jus *purs* sont délivrés aux pharmaciens, droguistes, horticulteurs, éleveurs de bestiaux, etc., sur la simple constatation de leur identité.

Quant aux jus *dénaturés*, ils sont délivrés sans formalité aucune à toute personne qui en fait la demande, toutefois, les demandes de cette espèce de jus ne sont reçues qu'autant qu'elles correspondent à une perception de 3 fr. 75 au moins (ce qui représente par exemple un achat de 10 litres 12o 1[2.) Les récipients destinés à contenir les jus doivent être fournis par l'acheteur.

Une lettre du comte Albert de Mun.

L'*Univers* publie la lettre suivante, que lui adresse M de Mun:

Paris, le 24 avril 1888.

Mon cher monsieur Veuillot,

La Droite royaliste a voté, dans sa réunion du 20 avril, un ordre du jour ainsi conçu:

"La droite royaliste fidèle à ses résolutions antérieures et à sa ligne de conduite constante, a décidé qu'elle se maintiendrait sur le terrain de la revision et de la consultation du pays."

En annonçant cette nouvelle dans l'*Univers* du 22, vous exprimez en quelques mots les inquiétudes que vous inspirait le vote de la Droite, et vous lui reprochiez de n'être pas suffisamment clair.

J'ai vivement soutenu, dans la réunion, l'opinion qui a prévalu. C'est à ce titre que je vous demande la permission de vous l'expliquer en quelques mots: si vous voulez bien, avec votre bienveillance ordinaire, publier ma lettre, ce sera, en même temps, pour moi, un moyen de répondre aux questions que me sont adressées par beaucoup de catholiques sur la politique à suivre dans les circonstances où nous nous trouvons.

Le régime qui, depuis douze ans, nous a traités comme des ennemis publics, est désormais condamné; le pays se révolte contre lui, il en a assez. Quoi qu'on pense du moyen qu'il prend pour le dire, il le dit assez haut pour qu'il soit impossible de ne pas l'entendre.

Les catholiques ne peuvent s'en plaindre. La République parlementaire a vécu de la guerre qu'elle leur a faite; elle en meurt: c'est la justice.

Pendant longtemps nous avons protesté, sans rencontrer autre chose que la sympathie de la minorité: aujourd'hui, la coalition de toutes les misères, de toutes les déceptions, unit sa voix à la nôtre, et le peuple pour qui ce régime, qui lui avait tout promis, n'a rien pu ni rien voulu faire, est las de le subir.

Ce n'est pas à nous de l'en blâmer.

Ce n'est pas davantage à nous de soutenir l'édifice en ruines, en acceptant une alliance avec les hommes qui nous en ont, eux-mêmes, chassés par la violence.

Qu'ils s'appellent radicaux ou opportunistes, pour tous nous sommes l'ennemi; nous en avons fait, à nos dépens, l'année dernière, la triste expérience.

Leur règne s'achève. Ils n'ont rien à espérer de ceux qui ont été leurs victimes. Au contraire, puisque la brèche est ouverte, il faut nous y jeter résolument. Derrière cette brèche, il y a une porte: c'est la revision de la Constitution, qui est le moyen légal de la changer. Il faut la forcer, si on ne l'ouvre pas.

Vous demandez ce que sera cette revision et dans quel sens elle se fera. Je n'ai pas besoin de vous dire comment je la comprends. Je suis un trop ancien royaliste pour qu'on puisse en douter.

Mais il ne s'agit pas ici de mon opinion: il s'agit de celle du pays. C'est à lui de la dire. Je demande qu'on le consulte loyalement et sincèrement.

Il semble que l'heure de Dieu soit venue; suivant le mot de Monsieur le Comte de Chambord, il faut que la parole soit à la France.

Voilà le vrai moyen de faire la revision.

Si la Chambre, pour obéir à M. Floquet, refuse de la voter immédiatement et sans réserves, elle est condamnée; il faudra qu'elle s'en aille. Si le Congrès s'assemble, pour répondre par un simulacre de revision à la clameur du pays, il est condamné comme la Chambre; il faudra qu'il prononce lui-même sa dissolution et qu'il en appelle à la nation.

De toutes manières, la consultation du pays s'impose. C'est en nommant des représentants pour reviser la Constitution, qu'il affirmera sa volonté.

Quel qui soit le moment des élections générales, en fait, la lutte électorale est ouverte. Nul ne peut résister au torrent d'opinion qui se déchaîne depuis un mois: il ira en grandissant.

Nous n'avons rien à regretter de ce qu'il emporte. Prenons-en la tête pour le conduire vers ce que nous désirons, et montrons au pays que nous ne craignons pas de lui faire appel.

Voilà le terrain large, ouvert, accessible à tous, où je voudrais voir les catholiques se placer, en y apportant leurs légitimes revendications, en demandant le respect de leurs droits foulés aux pieds et les réformes sociales que le peuple attend en vain depuis si longtemps.

C'est la politique que j'ai soutenue devant la Droite royaliste et qui a trouvé son expression dans l'ordre du jour du 20 avril. Ses membres, en grande majorité, forts des instructions de Monsieur le Comte de Paris, ont accepté ce programme.

Je sais que la majorité des autres groupes de Droite lui est acquise et je me félicite de voir ainsi, au milieu de la confusion générale, les représentants de toutes les forces conservatrices du pays, se grouper devant lui dans une pensée et dans une action communes.

Veuillez agréer, mon cher monsieur Veuillot, la nouvelle assurance de mes sentiments bien cordialement dévoués.

A. DE MUN.

Allemagne.

L'Amirauté allemande vient de faire des expériences très importantes d'artillerie. On a essayé un canon à air comprimé, qui peut lancer des obus chargés de dynamite ou de toute autre substance explosible. Ces obus éclatent sous l'eau et causent des dommages considérables.

Le canon expérimenté était un canon de 30 centimètres, de 22m,50 de long, qui tirait sur un vieux navire mouillé à 1,900 mètres. L'obus est la partie la plus intéressante de cette artillerie: il est en bronze, a 2m,07 de long, et pèse 90 kilog. 683. Il est fait pour contenir 272 kilog. de substance explosible.

Ce canon pneumatique paraît devoir être un engin utile pour la destruction des mines sous-marines. En faisant explosion sous l'eau, un de ces projectiles pourra détruire tout un système de torpilles fixes, de fond et autres, qui défendrait les abords d'une place. Dans une lutte de navire à navire, par contre l'infériorité du système est manifeste. Les obus lancés par des canons ordinaires pourront accabler les canons pneumatiques à cause de la portée relativement assez faible de ces derniers.

Le gouvernement prussien a, par ordre de l'empereur, soumis à la Chambre des seigneurs un projet de loi accordant la personnalité civile aux religieuses bénédictines, à la congrégation des religieuses de Notre-Dame, aux religieuses augustines, dites les Dames anglaises, aux établissements de l'ordre franciscain, aux religieuses du Divin Amour et aux religieuses uraniines.

Il y a maintenant plus de 4,000 religieux et religieuses qui ont repris possession de leurs couvents ou France. Les religieux cisterciens sont également rentrés, une abbaye cistercienne a été ouverte à Marienstatt, dans le ci-devant électorat de Mayence, et dépendant du diocèse de Limbourg.

On écrit, de Metz, à la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, que le gouvernement allemand a fait un nouveau pas dans la germanisation de la Lorraine, en mettant, depuis Pâques, à exécution le projet qu'il avait formé de faire donner, dans certains districts, l'enseignement des éco'es primaires en langue allemande, dans toutes les branches, à l'exception de l'enseignement du catéchisme, qui pourra continuer à se faire en français. La décision s'applique surtout aux districts qui ont parlé autrefois l'allemand et où cette langue n'a été remplacée que récemment par le français. Dans ces districts, les instituteurs qui ne savaient que le français ont tous été révoqués.

La question du surmenage intellectuel dans l'éducation des jeunes filles vient d'être tranchée, en Prusse, dans le sens d'une diminution considérable du travail qui leur était imposé jusqu'ici, dans les écoles publiques. Il n'y aura plus d'examens publics. Les élèves n'auront de devoirs à faire à la maison que pour un temps évalué au maximum à une heure par jour pour les classes inférieures, à une heure et demie pour les classes moyennes et à deux heures pour les classes supérieures, les jours de fête et les dimanches exceptés, bien entendu. Les punaises sont interdits, ainsi que tout travail outre la classe du matin et celle de l'après-midi. Pas de devoirs, même volontaires, pendant les vacances. Les élèves auront le moins possible à apprendre par cœur, et surtout pas d'histoire profane, biblique ou littéraire. Il est interdit aux maîtres de donner à leurs élèves des cartes à dessiner chez elles. Les travaux manuels, les leçons de dessin, de calligraphie ne devront jamais être accompagnés d'exercices de conversation dans une langue étrangère ou de lecture à haute voix. On devra faire en sorte que les élèves aient à peine le moins possible de leur domicile à l'école, des livres ou des cahiers trop lourds.

On disait, de Me Z....., l'avocat bien connu, qu'il était à couteau tiré avec un de ses collègues:

—Peuh! fit quelqu'un, ne craignez rien. Les avocats sont comme les lames d'une paire de ciseaux: elles ne s'entaillent pas entre elles; mais malheur à qui se place en travers!

La réputation de la Salsapareille d'Ayer comme remède pour le sang, ou "dépuratif," se maintient par les cures qu'elle fait chaque jour.

Décédée, mardi, le 8 mai 1888, à 9:25 P. M., GRAZIELLA, fille de EMILE D. NORES et de FORTUNÉE PERRÈS, âgée de sept mois.

ERNEST C. VILLERE,
15 rue Carondelet,
Importateur et marchand de Vins fins, Comestibles de fantaisie, Vins rouges et blancs en caisses et en barriques, Cognacs, Sherries, Vins de Porto, Rums, Gins, Vins de la Californie, Cordiaux, etc. Champagnes de Delbeck & Cie., Whiskies célèbres de Cahn, Hyde & Cie. 10 déc—1an

COMITÉ DES TRENTE,
—AVIS—
Les personnes désirant soumissionner pour les décorations et illuminations sont priées de s'adresser à M. R. SAULAY, président du susdit comité. 154 rue du Canal. 9mai—1j

HOTEL DE L'EUROPE
A BILOXI.
M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout